

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 JUILLET 2024 à 20H30

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué, le vingt-sept juin, s'est réuni à la mairie à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur MARCHAND Denis, Maire.

### Liste des délibérations

Numéro Délibération	Objet	Vote
2024-15	Redevance d'occupation du domaine public pour l'implantation d'infrastructure de recharges pour véhicules électriques et hybrides (IRVE)	Unanimité
2024-16	Subvention communale à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Lagny-sur-Marne	Unanimité
2024-17	Cimetière : délimitation d'un espace réservé aux cavurnes et fixation des tarifs de concession	Unanimité
2024-18	Permis de louer : mise en œuvre de l'autorisation préalable à la location, entre la CAMG et la commune de Guermantès	Unanimité
2024-19	Adhésion à la convention unique 2024 relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne	Unanimité
2024-20	Approbation de l'adhésion au Sdesm des communes de : Brie-Comte-Robert, Le Pin, Sâacy-sur-Marne, Charny et de la communauté de communes Gâtinais Val-de-Loing	Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT :

- *Décision D05-2024 du 9 mai 2024 portant signature d'un contrat de prestation de soutien scolaire avec « Prof Express » pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, et pour un coût de 1530 € HT/an.*

**Denis MARCHAND**  
Maire de Guermantès



Affiché le : 9/07/24